



Message du maire

À mesure que l'automne avance, nous prenons conscience qu'une autre année touche rapidement à sa fin. Cet été, nous avons réalisé un grand nombre des projets que nous avions prévus. En plus du programme annuel d'épandage de gravier et de réduction de la poussière au printemps, nos équipes ont été occupées tout l'été à améliorer les routes, à réaliser des projets de drainage, à effectuer l'entretien courant et à tondre. Notre projet de construction d'un nouveau centre communautaire progresse bien et nous verrons bientôt la structure prendre forme. Le 22 septembre, le premier ministre Wab Kinew et plusieurs membres du caucus gouvernemental sont venus à Taché pour nous rencontrer et écouter nos préoccupations. Après une brève réunion au bureau de la M. R. de Taché, le premier ministre et les membres du caucus ont visité le chantier de construction du nouveau centre communautaire, le centre de ressources alimentaires de Taché, Thrifty Treasures et The Cove à Lorette. Après un déjeuner au Club des Blés d'or, les membres du gouvernement ont visité notre station d'épuration ultramoderne à Landmark. J'ai eu un été chargé. Marcia et moi avons assisté à plusieurs événements publics où nous avons rencontré de nombreux commettants de Taché. Je continuerai à travailler avec diligence pour m'assurer que Taché est bien représenté au niveau local, régional et provincial. N'hésitez pas à me contacter pour me faire part de vos préoccupations.

Cordialement,
Armand Poirier, maire



Le maire Armand Poirier et le premier ministre Wab Kinew

Mises à jour municipales

Des nouvelles passionnantes sur la construction du centre communautaire de Taché!



Démoulage et nettoyage des gradins. Vue vers l'ouest. Le 16 septembre 2025.



Coulage final des poutres, vue vers l'est. Le 15 octobre 2025.

Gestion des déchets



Les piles au lithium sont extrêmement inflammables et ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères, car elles peuvent provoquer des incendies dans la décharge. Veuillez déposer vos piles usagées à l'un de nos points de collecte (bureau municipal, décharge ou station de transfert) pour qu'elles soient éliminées de manière appropriée.

- Rappel aux résidents du D. U. L. de Lorette et du D. U. L. de Landmark que si les couvercles de vos chariots à ordures et/ou de recyclage ne peuvent pas se fermer lorsqu'ils sont pleins, cela peut entraîner un bris du chariot. Évitez une facture de réparation en vous assurant que les couvercles des chariots peuvent se fermer. Si vous avez des sacs d'ordures supplémentaires qui ne rentrent pas dans votre chariot, des étiquettes pour sacs poubelles sont disponibles à l'achat au bureau municipal au prix de 2 \$ chacune.
- Ne jetez pas de peintures, de bombes aérosol ou de produits chimiques à la poubelle. Ils peuvent être recyclés gratuitement à la décharge.
- Petit rappel! À l'approche des fêtes de fin d'année, veuillez noter que le papier d'emballage, le ruban adhésif, les rubans et les nœuds ne sont PAS recyclables.

La décharge de Lorette et la station de transfert de Monominto passeront à l'horaire d'hiver le 27 octobre 2025. Les heures d'ouverture sont les suivantes :

Décharge de Lorette

lundi et mercredi – de 11 h à 18 h
mardi, jeudi, vendredi et samedi – de 9 h à 17 h

Station de transfert de Monominto

lundi - FERMÉ
du mardi au samedi - de 9 h à 17 h

Veuillez noter que la barrière de l'installation de gestion des déchets solides de Lorette fermera 15 minutes avant l'heure de fermeture indiquée.

Service d'incendie de Taché

Semaine de la prévention des incendies

En octobre, le service d'incendie de Taché s'est associé à la National Fire Protection Association® (NFPA®) pour promouvoir la campagne de la Semaine de la prévention des incendies de cette année : « Branchez-vous sur la sécurité incendie™ : les piles au lithium-ion dans votre maison ».

Nous vous rappelons les conseils suivants lors de l'achat, du chargement et du recyclage des batteries lithium-ion.

N'achetez que les produits homologués. Lorsque vous achetez un produit qui utilise une batterie lithium-ion, recherchez une marque de certification de sécurité telle que UL, ETL ou CSA. Cela signifie qu'il répond à des normes de sécurité importantes.

Chargez les appareils en toute sécurité. Utilisez toujours les cordons fournis avec le produit pour le charger. Suivez les instructions du fabricant. Achetez de nouveaux chargeurs auprès du fabricant ou d'un fabricant agréé par celui-ci. Chargez votre appareil sur une surface dure. Ne surchargez pas votre appareil. Débranchez-le ou retirez la batterie lorsqu'elle est complètement chargée.

Recyclez les batteries de manière responsable. Ne jetez pas les batteries au lithium-ion à la poubelle ou dans les bacs de recyclage ordinaires, car elles pourraient provoquer un incendie. Recyclez votre appareil ou votre batterie dans un centre de recyclage de batteries sécurisé. Visitez appellarecycler.ca pour trouver un centre de recyclage près de chez vous.



Félicitations!

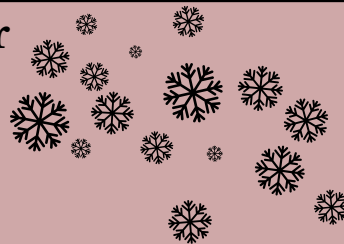
Le service d'incendie de Taché soutient la formation continue des pompiers, et notre municipalité a le privilège d'être desservie par des bénévoles hautement qualifiés. Le 17 septembre, le chef des pompiers Allan Rau a remis 25 certificats aux pompiers qui ont suivi des cours au Manitoba Emergency Services College à Brandon. Ce soir-là, les pompiers ont également participé à une session de formation axée sur la préservation des preuves pour les enquêtes.

Portes ouvertes

Les trois casernes ont organisé avec succès des déjeuners de crêpes pour collecter des fonds et des journées portes ouvertes cet été. Nous étions heureux de rencontrer les membres de la communauté, de leur faire visiter les casernes et de leur parler du métier de pompier. Si vous souhaitez réserver une visite de l'une des casernes du service d'incendie de Taché, veuillez remplir le formulaire en ligne à www.rmtache.ca/p/public-education.

Travaux publics

Conseils et faits concernant l'hiver



- Maintenez une distance d'au moins 50 pieds derrière les équipements de déneigement afin que le conducteur puisse vous voir.
- Veuillez ne pas installer de panneaux, clôtures, décorations ou boîtes aux lettres trop près des routes, car les équipements pourraient les endommager.
- Il faut environ 18 heures au personnel municipal pour dégager toutes les routes après une tempête de neige moyenne.
- Veuillez vous abstenir de stationner sur les routes, les rues ou au bout de votre allée pendant ou après les tempêtes de neige afin de garantir un déneigement efficace et sécuritaire.
- Évitez de dépasser ou de rouler à côté des équipements, car cela peut créer des conditions de voile blanc.
- Il est interdit de pousser la neige provenant d'une propriété privée sur la chaussée ou sur d'autres propriétés publiques. Cette pratique soulève des préoccupations en matière de sécurité pour les équipements de déneigement et les usagers de la route, et engage la responsabilité civile du contrevenant. Toute la neige doit rester sur votre propriété ou être évacuée.

Rappel!

Si vous avez un trottoir devant votre propriété, veuillez vous assurer que les voitures garées ne bloquent pas le trottoir.

Les trottoirs doivent rester accessibles aux piétons et aux équipements d'entretien.

Programme de recyclage



Saviez-vous que la M. R. de Taché offre un programme de collecte des matières de recyclage en bordure de rue à la grandeur de la municipalité?

Chaque propriété bénéficiant du service spécial est soumise à une taxe annuelle spéciale directement prélevée sur la déclaration annuelle d'impôt foncier pour ce service.

Toutes les matières recyclables doivent être déposées sur la chaussée avant 7 h le jour prévu pour la collecte. Vous ne connaissez pas le jour prévu pour la collecte? Pas de problème! Vous trouverez les calendriers de collecte sur notre site web ou vous pouvez les obtenir en envoyant un courriel à bryanna@rmtache.ca.

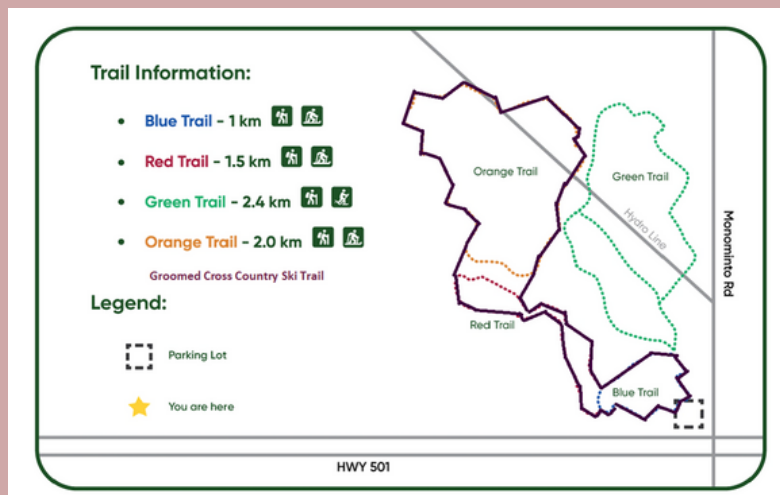
Loisirs

Espaces à louer

- Le complexe communautaire de Lorette, situé au 1420, chemin Dawson, à Lorette, propose des espaces à louer. Saviez-vous que nous proposons également un programme gratuit de prêt de raquettes à neige au complexe communautaire de Lorette? Nous disposons de plus de 40 paires de raquettes de différentes tailles pour répondre à tous vos besoins, que vous souhaitiez explorer la neige seul ou en groupe. Pour en savoir plus ou pour toute autre question concernant le complexe communautaire de Lorette, veuillez contacter Chad au 204-797-6757 ou par courriel chad@rmtache.ca.
- Le Landmark Kinsmen Community Centre, situé au 191 Robert Koop Road à Landmark, est un joyau doté d'une cuisine entièrement équipée et pouvant accueillir des événements pouvant rassembler jusqu'à 200 personnes. Écrivez à alison@rmtache.ca pour vous renseigner et réserver votre événement dès aujourd'hui!

Sentiers Monominto

Avez-vous déjà visité l'un des joyaux cachés de la municipalité rurale de Taché, les « sentiers Monominto »? Quatre magnifiques sentiers se trouvent juste à côté de l'autoroute 501, nichés dans une forêt remplie de chênes et de peupliers faux-trembles offrant un décor époustouflant. Les sentiers vous mènent autour d'une zone humide où la faune prospère. Vous pouvez explorer ces sentiers toute l'année en faisant de la randonnée, du ski de fond et de la raquette. Veuillez noter qu'il n'y a pas de toilettes sur place.



Saviez-vous que la M. R. de Taché dispose de deux patinoires? L'une à Lorette et l'autre à Landmark!

Pour consulter les activités de la patinoire de Landmark, qui peuvent inclure des séances de patinage public et des séances de hockey, veuillez utiliser le lien ci-dessous.

Hockey mineur Landmark - horaire de l'aréna

Pour consulter l'horaire de la glace du complexe communautaire de Lorette, qui peut inclure les heures de patinage public et les heures de « rondelle-et-bâton », cliquez sur ce lien :

Municipalité rurale de Taché, Manitoba - calendrier des événements, des heures de glace et des locations

N'oubliez pas de nous retrouver sur Facebook pour rester au courant des activités amusantes qui se déroulent dans la municipalité rurale de Taché! Suivez-nous @ Taché Recreation.

Centre de ressources pour aînés de Taché

Cliniques de soins des pieds

Nos cliniques de soins des pieds continuent d'être offertes à Landmark et à Lorette. Pour connaître les dates et prendre rendez-vous, veuillez communiquer avec laurie@rmtache.ca.

Groupe d'artisanat hebdomadaire

Joignez-vous à nous tous les mercredis de 13 h à 15 h 30 au Club Les Blés D'Or pour notre groupe d'artisanat animé! Apportez votre créativité, profitez de la bonne compagnie et fabriquez de belles choses.

Vente d'artisanat des aînés

Notez la date dans vos agendas! Samedi 22 novembre | de 10 h à 15 h au Club Les Blés D'Or, 1254, chemin Dawson. Achetez local, soutenez nos aînés et dénichiez des trésors faits main pour les Fêtes!

Groupe de soutien Alzheimer

Des réunions de soutien mensuelles ont lieu au Club Les Blés D'Or. Un espace accueillant pour partager, apprendre et créer des liens.

Collecte de fonds : Les Perogy Pinchers sont de retour!

Nous nous associons au Club Les Blés D'Or pour collecter des fonds afin de financer les rénovations indispensables du club. Les Perogy Pinchers se réuniront bientôt pour régler les derniers détails, et des perogies fraîchement préparées seront disponibles à la vente en novembre! Restez connectés à notre page Facebook pour connaître les dernières nouvelles.

Trousses TISU

Des trousses d'information pour les situations d'urgence sont disponibles gratuitement pour tous les résidents de Taché âgés de 55 ans et plus. Contactez Laurie pour demander la vôtre dès aujourd'hui.

Groupe café

Venez prendre du café et jaser!

Tous les jeudis de 10 h à 11 h 30 au Dawson Trail Motor Inn. Tout le monde est le bienvenu - venez avec un ami!

Groupe de courtepointes

Appel à toutes les amateurs de courtepointes! Notre groupe de courtepoinette bimensuel se réunit tous les deuxièmes lundis du mois à Landmark. Pour connaître les dates actuelles, contactez laurie@rmtache.ca.

Aides à la mobilité disponibles

Taché Senior Services offre gratuitement des aides à la mobilité aux membres de la communauté. N'hésitez pas à contacter Laurie pour toute question ou demande.

Père Noël pour les aînés - 4^e distribution annuelle de sacs-cadeaux

Nous nous préparons à répandre à nouveau la joie des Fêtes cette année!

Restez à l'écoute pour savoir comment vous pouvez participer à notre programme Père Noël pour les aînés.

N'hésitez pas à communiquer avec notre coordonnatrice des ressources pour les aînés, Laurie Drysdale-Campbell, à laurie@rmtache.ca pour obtenir de plus amples renseignements sur ces services offerts dans notre communauté. Elle sera heureuse de vous aider.

Service de la construction

Un rappel du service de la construction :
EXIGENCES EN MATIÈRE DE TEMPS FROID
(Extrait du Code du bâtiment du Manitoba (C.N.B. 2010))

9.3.1.9. Bétonnage par temps froid

1) Si la température atmosphérique est inférieure à 5 °C, le béton doit :

a) être malaxé et mis en place à une température comprise entre 10 °C et 25 °C inclusivement;
et

b) être maintenu à au moins 10 °C pendant les 72 h suivant la mise en place.

2) Le béton mentionné au paragraphe 1) ne doit pas contenir de glace ou de matériau gelé.

Tout le béton des pieux, des semelles, des poutres de fondation, des murs de fondation et des dalles doit être protégé contre le gel comme indiqué ci-dessus.

Des couvercles isolés et de la chaleur doivent être fournis pour assurer le maintien de la température du béton et éviter le gel comme indiqué ci-dessus.

Les couvercles isolés et les appareils de chauffage doivent être sur place au moment de l'inspection, faute de quoi l'inspection ne sera pas effectuée et l'entrepreneur ne pourra pas poursuivre son travail.

Si vous avez des questions, veuillez contacter un membre du service des permis de construction :

Sheila Paterson

Adjointe administrative du bâtiment
permits@rmtache.ca ou 204-878-3321 poste 106

Dave Turcotte

Inspecteur des bâtiments dave@rmtache.ca ou 204-878-3321 poste 107

Richard Friesen

Inspecteur adjoint des bâtiments assistantbi@rmtache.ca ou 204-878-3321 poste 117

SAVIEZ-VOUS que si vous résidez dans le D. U. L. de Lorette ou Landmark et que vous envisagez de remplacer votre fosse septique, vous devez obtenir un permis de la municipalité pour le faire?

Aménagement et mise en valeur



Le service de l'aménagement et de la mise en valeur souhaite rappeler aux résidents, aux futurs résidents et aux promoteurs immobiliers l'importance de connaître le zonage de leur propriété ou de la propriété qui les intéresse.

Chaque zone a ses propres règles en matière d'usage permis, conditionnel ou interdit des terrains, ainsi que des exigences spécifiques en matière de marges de recul et de construction. Pour déterminer le zonage d'une propriété, consultez la page « Planning & Development » (Aménagement et mise en valeur) du site web de la M. R. de Taché. Vous y trouverez l'arrêté sur le zonage, les cartes de zonage et une carte interactive qui fournit des informations générales sur les propriétés, y compris le zonage et les descriptions légales.

Nouvelle mise à jour du zonage : Les conteneurs d'expédition désormais autorisés dans certaines zones résidentielles

Nous avons le plaisir d'annoncer que le règlement de zonage a été mis à jour afin d'inclure des dispositions relatives aux conteneurs d'expédition. Ceux-ci sont désormais autorisés dans certaines zones résidentielles. Veuillez vous reporter au règlement mis à jour pour plus de détails.

Si vous avez des questions concernant l'usage des terrains, telles que les suites secondaires, les entreprises à domicile, la volaille de loisir, les marges de recul des bâtiments, le rezonage, les lotissements ou la nouvelle réglementation sur les conteneurs d'expédition, nous vous invitons à prendre contact avec notre bureau afin de fixer un rendez-vous avec l'équipe du service de l'aménagement et de la mise en valeur.

Nous serons heureux de vous aider!

Johanne Marin

Agente d'aménagement et de mise en valeur
planning@rmtache.ca ou 204-878-3321 poste 111

Taxes foncières

Crédit d'impôt pour l'abordabilité visant les propriétaires (CIAP)

En 2025, la province du Manitoba offre un crédit d'impôt de 1 500 \$ aux propriétaires de leur résidence principale. Si vous n'avez pas reçu ce crédit sur votre relevé de taxes foncières de 2025, veuillez contacter notre bureau et nous serons heureux de vous aider à déterminer si vous êtes admissible. La date limite pour demander à bénéficier du crédit sur votre relevé de taxes foncières 2025 est le 15 novembre 2025. Après cette date, vous devrez demander un remboursement lors de votre déclaration de revenus.

Régime de paiements échelonnés de taxes (RPET)

Si vous souhaitez payer vos taxes foncières via notre programme automatisé de prélèvement automatique, c'est le moment de préparer et de soumettre votre demande. Voici les points importants à noter :

- Vos impôts fonciers pour 2025 doivent être payés en totalité avant de vous inscrire.
- Votre demande de paiement de vos impôts fonciers pour 2026 via le RPET doit être reçue au plus tard le 2 janvier 2026.
- Votre paiement sera égal à vos impôts fonciers de 2025/12. C'est le montant qui sera prélevé sur votre compte bancaire le 15^e jour de chaque mois, à compter du 15 janvier. Une fois les impôts fonciers de 2026 déterminés, nous ajusterons votre paiement en divisant le solde restant par le nombre de mois restants, jusqu'au 15 décembre.
- Votre paiement sera réajusté le 15 janvier suivant, et vous serez informé chaque fois que votre paiement sera ajusté (deux fois par an).

Veuillez visiter notre site web Please visit our website <https://www.rmtache.ca/p/tax-installment-plan-tip> for more information, and to find our application form. pour plus d'information et pour trouver notre formulaire de demande.



Services publics

Rappels utiles!

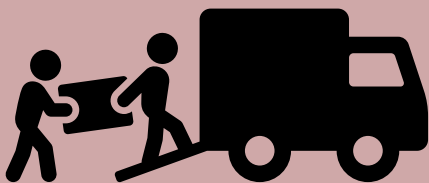
- Résidents du D. U. L. - veuillez vous assurer que vos compteurs d'eau sont accessibles à tout moment et ne sont pas cachés derrière des objets entreposés dans votre sous-sol. Cela permettra à nos services publics de relever facilement et précisément vos compteurs d'eau chaque trimestre.
- Veuillez vous assurer que votre puisard s'écoule à l'extérieur et non dans le réseau d'égouts public. Si vous ne disposez pas d'un puisard, nous encourageons les résidents à en faire installer un afin d'empêcher l'eau de pluie et les eaux souterraines de pénétrer dans le réseau d'égouts public.

Comptes des services d'eau et d'égout

Nous avons récemment envoyé par la poste les factures d'eau et d'égouts pour les services publics de Landmark et Lorette. Ces factures, qui couvrent la période du 1^{er} juillet au 30 septembre, sont dues le 30 novembre. Si vous n'avez pas reçu votre facture en raison des retards causés par la grève postale, veuillez contacter notre bureau pour en obtenir une copie. Nous vous rappelons également que tout solde impayé sur votre compte de services publics, majoré de frais administratifs de 25 \$, sera transféré à votre rôle d'imposition le 15 décembre, conformément aux articles 252 et 339 de la Loi sur les municipalités.

Pour vous assurer de recevoir et de payer vos factures à temps, pensez à vous inscrire à notre programme de notification électronique sans papier et à notre option de paiement par prélèvement automatique.

Déménagement?



Vous emménagez ou quittez un logement situé dans le village de Lorette ou de Landmark? Vous devez obtenir un relevé du compteur d'eau à la date de votre première/dernière prise de possession.
trouve ici : <https://www.rmtache.ca/p/new-or-final-water-meter-reading->

Développement économique

Le service du développement économique continue de soutenir les entreprises locales et de favoriser la croissance communautaire dans toute la M. R. de Taché.

Nouveau membre de l'équipe : Nous sommes heureux d'accueillir Nolan Wall au sein de notre équipe en tant que nouvel agent adjoint au développement économique. Nolan soutiendra les activités de sensibilisation des entreprises, l'engagement communautaire et les initiatives de développement à venir dans toute la municipalité.

Petits-déjeuners d'affaires : Notre série de petits-déjeuners d'affaires rassemble des propriétaires d'entreprises locales, des entrepreneurs et des dirigeants municipaux afin de partager des idées, de nouer des relations et de se tenir informés de ce qui se passe dans notre communauté. La prochaine aura lieu en janvier. Plus d'informations à venir bientôt!

Enquêtes sur le maintien et l'expansion des entreprises : Nous contactons actuellement les entreprises afin qu'elles répondent à notre enquête sur le maintien et l'expansion des entreprises. L'enquête nous aide à mieux comprendre les besoins, les défis et les opportunités de notre communauté d'affaires locale. Votre contribution est essentielle pour façonner les futurs programmes et soutiens destinés aux entreprises de Taché.

Dossier d'information pour les promoteurs : Nous avons également réalisé un dossier pour les promoteurs qui présente les principales opportunités, les processus et les incitations à investir dans la M. R. de Taché. Si vous souhaitez en recevoir un exemplaire, veuillez nous contacter à l'adresse edo@rmtache.ca.

Nommez une entreprise locale pour les prix et le gala 2025 de la Chambre de commerce du sud-est du Manitoba. Connaissez-vous une entreprise, un entrepreneur ou une organisation qui fait une différence dans notre communauté? C'est l'occasion de célébrer leur travail acharné, leur innovation et leur dévouement!

🏆 Catégories de prix :

🌟 Prix de l'entreprise de l'année — récompense la croissance, l'innovation et l'engagement communautaire.

💛 Prix d'excellence du service à la clientèle — célèbre les personnes qui ont eu un impact durable sur leur communauté.

🚀 Prix de l'entrepreneur de l'année — honore les entrepreneurs locaux qui font preuve de leadership et d'innovation.

💙 Prix d'excellence pour les organisations à but non lucratif — récompense les contributions exceptionnelles d'organisations locales à but non lucratif.

🌱 Prix de l'étoile montante — mets en lumière les entreprises émergentes qui promettent croissance et succès.

 17 Proposez dès aujourd'hui vos candidatures et aidez-nous à célébrer les personnes et les organisations exceptionnelles qui façonnent notre économie locale!

🔗 Déposez votre candidature ici <https://www.jotform.com/92053700602243>

Pour plus d'informations sur ces initiatives, veuillez contacter le bureau de développement économique à l'adresse edo@rmtache.ca ou au 204-878-3321, poste 110.

Événements à venir



Tuesday, November 11, 2025

Mardi le 11 novembre, 2025



In Remembrance

En Souvenir

Remembrance Day Ceremony

Cérémonie du jour du Souvenir

Collège Lorette Collegiate, 1082 Dawson Rd Lorette

10:30 a.m.

Doors Open at 10:00am

All are Welcome

TACHÉ PARADE OF LIGHTS

December 6th @ 6pm

RM of Taché invites you for an evening of lights and fun!

Parade begins @ Collège Lorette Collegiate and travels east ending at the Notre Dame de Lorette Parish that is followed by the lighting of the tree and fireworks.

Following fireworks, make your way you into the parish hall for hot chocolate and cookies with Santa!

EMAIL ALISON@RMTACHE.CA FOR INFORMATION ON HOW YOU CAN PARTICIPATE IN THE PARADE.

Centre de ressources alimentaires de Taché



Notre mission : « Fournir une sécurité alimentaire aux familles dans le besoin dans la MR de Taché ».

Besoin d'aide? Appelez le 204-270-0273.
Pour faire un don : appelez le 204-878-2703
ou faites un virement électronique à l'adresse
tachefoodrc@gmail.com.

Des reçus fiscaux seront délivrés.

Merci pour votre soutien continu aux autres!
Retrouvez-nous sur Facebook @ Taché Food Resource Center

Tout le monde peut jouer

RECREATION PROGRAM
SUPPORT



**TACHÉ
Everyone
Can
PLAY**

PROGRAM This is a fee subsidy program that provides Taché residents with lower annual incomes the necessary funds to register for recreation programs in Taché.
(up to 50% of total program fees).

APPLICATIONS Accepted on a ongoing basis
<https://rmtache.ca/p/recreation-program-support->

PROGRAM MADE POSSIBLE WITH SUPPORT FROM



Grâce au soutien de Lorette Thrifty Treasures, la M. R. de Taché est en mesure d'offrir un programme de subvention des frais qui fournit aux résidents de Taché ayant un revenu annuel plus faible les fonds nécessaires pour s'inscrire aux programmes de loisirs à Taché. (jusqu'à 50 % des frais totaux du programme)

Plus d'informations :
rmtache.ca/p/recreation-program-support-

Conseil municipal

maire	Armand Poirier	204-878-2488 ou 204-590-5112	apoirier@rmtache.ca
quartier 1	Steven Bowker	204-997-9402	sbowker@rmtache.ca
quartier 2	George McGregor	204-355-4029 ou 204-270-0511	gmcgregor@rmtache.ca
quartier 3	Dawn Braden	204-795-1233	dbraden@rmtache.ca
quartier 4	Colleen Jolicoeur	204-688-4272	cjolicoeur@rmtache.ca
quartier 4	Steven Stein	204-878-3492 ou 204-782-5861	sstein@rmtache.ca
quartier 5	Marcel Manaire	204-218-8944	mmanaire@rmtache.ca
quartier 6	Natashia Lapeire	204-381-1184	nlapeire@rmtache.ca

Comité du D. U. L. de Landmark

Brent Beltz	204-451-5663	bbeltz@rmtache.ca
Jason Miller	204-371-2305	jmillier@rmtache.ca
Nicolle Moskven	204-998-3278	nmoskven@rmtache.ca

Comité du D. U. L. de Lorette

Andrea Czarnecki	204-952-7644	aczarnecki@rmtache.ca
Allan Rau	204-509-3549	arau@rmtache.ca
Philippe Johnson	204-961-0335	pjohnson@rmtache.ca

Connectez-vous

téléphone : 204-878-3321

courriel : info@rmtache.ca

heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

adresse : 28007 Mun 52N (à l'angle de la RPS 206 et de l'autoroute transcanadienne)



Vous souhaitez rejoindre notre équipe?

Consultez la page Emploi de notre site web pour connaître les offres d'emploi.

Find us on 